

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP312 Travail de fin d'études			
Code	ECRP3B12RP312	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	64 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carole MICHEL (carole.michel@helha.be) Nathalie ELIAS (nathalie.elias@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de réaliser un travail de fin d'études lié au stage et d'en faire la présentation orale selon les critères définis en méthodologie du TFE.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
 - 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
 - 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
 - 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
 - 2.5 Négocier, argumenter, persuader
 - 2.6 Développer une attitude assertive et positive
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
 - 3.1 Définir sa mission en adéquation avec les enjeux et stratégies de l'organisation
 - 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
 - 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
 - 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale
 - 3.5 Utiliser et optimiser les techniques et outils de communication ; en suivre les évolutions
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**
 - 4.1 Assurer la cohérence de l' "image d'entreprise"
 - 4.2 Identifier les carences de communication de l'entreprise, proposer les moyens d'y remédier et impulser les améliorations
 - 4.3 Réaliser un audit interne/externe de communication de l'entreprise
 - 4.4 Évaluer l'impact de toute action de communication
 - 4.6 Interpréter et exploiter les résultats d'enquêtes et de sondages
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis
- 5.3 Planifier et coordonner les projets et les tâches, fixer les priorités, veiller au suivi opérationnel des actions programmées

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de:

- Produire une réalisation écrite correspondant aux critères standards de présentation vus en méthodologie du TFE;
- Mener une recherche sur une thématique définie;
- Présenter une analyse pratique à l'écrit;
- Défendre par une présentation orale originale les résultats du travail de fin d'études.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B12RP312· Travail de fin d'études 64h / 16 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Travail de fin d'études (TFE)	52 h
Méthodologie du TFE	12 h

Contenu

Présentation écrite et présentation orale selon les modalités décrites en "Méthodologie du TFE" et conformément au vademecum remis à l'étudiant;

Problématisation du TFE en lien avec le stage de bloc 3;

Recherche bibliographique et heuristique;

Exploitation et structuration de l'information;

Rappel des règles de mise en page d'un travail scientifique;

Sensibilisation au plagiat;

...

Démarches d'apprentissage

TFE:

Travail en autonomie avec supervision;

Méthodologie du TFE:

- Enseignements organisés par l'établissement: cours magistraux, exercices dirigés;

- Activités individuelles: préparations, recherches d'information;

- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

TFE: L'étudiant peut interpellier toute personne ressource lui permettant de répondre à ses questions (MDS, promoteur, professeurs, collègues sur le lieu de stage, ...)

Méthodologie du TFE: L'étudiant peut contacter l'enseignant à tout moment pour des demandes d'éclaircissement.

Cette possibilité est toutefois conditionnée à la présence aux séances; ...

Ouvrages de référence

TFE des années antérieures;

Ouvrages traitant de la rédaction scientifique;

...

Supports

TFE: Voir vademecum

Méthodologie du TFE:

- Syllabus
- Notes de cours
- ...

Supports déposés sur connectED au regard de cette UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Partie écrite:

- Méthodo : 20%
- Lecteurs : 50%

Partie orale:

- Jury : 30%

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectED au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs + Exo	100	Tvs + Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).